MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie des transports aériens

Décision n° 10538 du 1er août 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie des transports aériens

NOR : *INTJ1316138S*

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 925 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300457S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er septembre 2013:

Mairesse, Guy	Nigend : 125 114	Numéro de livret de solde : 5 279 661

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er septembre 2013:

Heurtaux, Franck	Nigend : 149 796	Numéro de livret de solde : 8 007 463

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er septembre 2013:

Masseboeuf, Sabine	Nigend : 198 892	Numéro de livret de solde : 8 053 665

Fait le 1er août 2013.

Le général, commandant la gendarmerie des transports aériens,
D. Striebig